ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

4 ANS D'ACTION CGT

DES ÉLU-ES DANS LES INSTANCES, DES MILITANT-ES SUR LE TERRAIN !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
#JEVOTECGT
Du 3 au 10 décembre 2026
FONCTION PUBLIQUE

1. ÉLUS DANS LES INSTANCES : DÉFENDRE VOS DROITS COLLECTIVEMENT

La CGT agit dans toutes les instances paritaires pour faire entendre votre voix et peser sur les décisions qui vous concernent.

CST
COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL
L'INSTANCE QUI TRAITE DES SUJETS COLLECTIFS

- Organisation des services
- Temps de travail
- Régime indemnitaire et primes
- Lignes directrices de gestion
- Conditions de travail et FSSSCT
- Politiques RH

La CST ne règle pas les situations individuelles mais agit sur les règles qui s'appliquent à tous.

CAP
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
POUR LES FONCTIONNAIRES

- Titularisation / Temps partiel
- **Télétravail** / Formation / Disponibilité
- Entretien professionnel
- Sanctions disciplinaires
- La CAP concerne les situations individuelles.

SON OBJECTIF
Garantir le respect des droits des fonctionnaires en veillant à l'équité des décisions individuelles.

CCP
COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE
POUR LES CONTRACTUEL-LES

Elle est consultée sur les décisions individuelles relatives à la carrière des agents contractuels.

- Sanctions disciplinaires
- Licenciement
- Recours entretien professionnel

SON OBJECTIF
Veiller au respect des droits des agents contractuels et garantir l'équité des décisions.

2. SUR LE TERRAIN : UNE CGT AU PLUS PRÈS DES AGENTS

ACCOMPAGNER

De nombreux agent·es accompagné·es par la CGT

- Écoute, conseil, défense individuelle et accompagnement
- **Avancement**, mobilité, reclassement, carrière, rémunération
- Droits et démarches administratives
- Soutien en cas de difficultés

Vous n'êtes pas seul·e face à l'administration !

INFORMER

Des réunions d'information syndicale dans les services

- La CGT a organisé des réunions d'information syndicale dans plusieurs services et est venue à la rencontre des agents (SST, MDPH, collèges, assistants familiaux etc).

Être informé·e, c'est être plus fort·e !

FORMER

La CGT a organisé plusieurs journées de formation syndicale sur les sujets :

- Comprendre les accompagnements de grade
- Lire et comprendre sa fiche de paie
- Les droits et obligations (temps de travail, congés, rémunération…)
- Les instances paritaires

Se former, c'est gagner en connaissance et en droits !

AGIR ENSEMBLE

Une équipe de militant·es et d'élu·es engagé·es à vos côtés

- Difficultés sur le terrain écoutées
- Conseils et appui, défense et service public de la qualité
- Indépendance et détermination

Un syndicat utile, combatif et solidaire !

DÉFENDRE VOS DROITS DANS LES INSTANCES, VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN, VOUS INFORMER ET VOUS FORMER : C'EST TOUTE L'ACTION CGT DEPUIS 4 ANS !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

CARRIÈRES & RÉMUNÉRATION

5 DOSSIERS SUR LESQUELS LA CGT S'EST MOBILISÉE

	NOTRE REVENDICATION	L'ACTION GGT	LE RÉSULTAT	CE QU'IL RESTE À GAGNER
1 IFSE POUR UNE MEILLEURE RÉMUNÉRATION	Revaloriser l'IFSE, la part fixe du régime indemnitaire, pour améliorer le pouvoir d'achat des agents. **Intégrer l'équivalent de la prime Ségur pour les travailleurs sociaux évaluateurs**	Dès 2021 la CGT a interpellé l'administration et le Président sur la revalorisation de l'IFSE, la revalorisation du point d'indice relevant de l'Etat, et agit en CST.	**REVALORISATION DE L'IFSE ET INTEGRATION DE LA PRIME SEGUR POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX EVALUATEURS DE L'APA.**	Défendre une véritable progression salariale plutôt que de dépendre des primes individualisées.
2 CIA CONTRE LA PRIME AU MÉRITE, POUR LA TRANSPARENCE	La CGT **s'oppose** au CIA en tant que prime au mérite, et demande la revalorisation immédiate de 10% du point d'indice.	La CGT a interpellé l'administration sur les critères d'attribution du CIA lors d'une question diverse au CST du 30 avril 2025.	Si l'administration a répondu sur les critères, la CGT considère que le dispositif est opaque et subjectif	▸ Plus de transparence. ▸ Une réelle égalité de traitement entre agents. ▸ La CGT continue de s'opposer à une rémunération fondée sur le mérite individuel.
3 COTATION DES POSTES NON AUX CARRIERES BLOQUEES	Mettre fin aux cotations bloquantes et faire en sorte que la cotation ne constitue pas un obstacle à l'évolution de la carrière.	La CGT a formulé des propositions dans le cadre des discussions sur les lignes directrices de gestion (voir nos propositions LDG sur notre site internet)	La refonte de la cotation des postes a été adoptée mais pour la CGT les cotations bloquantes demeurent.	La fin des cotations bloquantes Pour des règles permettant la reconnaissance réelle des compétences et de l'expérience
4 AVANCEMENTS & PROMOTION INTERNE	Pour la prise en compte de l'ancienneté, l'expérience et l'engagement dans les critères.	LA CGT a proposé : - La création de commissions dédiées aux avancements de grade - La fin des quotas restrictifs	**LES PROPOSITIONS ESSENTIELLES DE LA CGT N'ONT PAS ÉTÉ RETENUES.**	La CGT demande la suppression des quotas restrictifs pour permettre à davantage d'agents de dérouler une carrière.
5 NBI FAIRE RESPECTER LES DROITS DES AGENTS	Pour la CGT tous les agents éligibles à la NBI doivent la percevoir	La CGT est intervenue pour demander la NBI aux médiateurs éligibles ainsi que pour certain adjoints techniques	**DES AGENTS ONT OBTENU LA NBI.** à la suite de l'intervention de la CGT.	▸ Vérifier que tous les agents remplissant les conditions bénéficient effectivement de leurs droits. ▸ Poursuivre les interventions lorsque des situations similaires sont signalées.

CONDITIONS DE TRAVAIL

5 DOSSIERS SUR LESQUELS LA CGT S'EST MOBILISÉE

LES DOSSIERS	NOTRE REVENDICATION	L'ACTION CGT	CE QU'IL RESTE À GAGNER
1 **COLLÈGES CONTRE L'EXTERNALISATION**	• Refuser l'externalisation de l'entretien des collèges. • Demander un service public de qualité et de proximité le font vivre.	• CST du 18 juin 2025 : la CGT s'oppose au projet. • Elle conteste l'absence clairement démontrée d'une réelle efficacité de l'externalisation. • Elle alerte sur les dysfonctionnements constatés sur le terrain et sur l'avenir des agents.	• Maintenir les missions au sein du service public. • Garantir des conditions de travail décentes. • Donner des perspectives réelles aux agents concernés.
2 **MDPH POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL**	• Obtenir un audit dédié aux conditions de travail. • Objectiver la situation face aux sous-effectifs, à la surcharge et au climat anxiogène.	• Commission locale de concertation extraordinaire du 12 février 2025, à l'initiative de la CGT et de la FSU. • La CGT demande un audit portant sur l'organisation, la santé au travail et les moyens.	• Objectiver la situation et prévenir les risques. • Clarifier et sécuriser l'organisation. • Restaurer un climat social apaisé. • Adapter les moyens aux missions.
3 **CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS UN COMBAT AU QUOTIDIEN**	• Mettre l'humain au cœur des ressources humaines. • Stabiliser les organisations et renforcer la confiance. • Renforcer la transparence et la qualité de vie au travail. • Intervention auprès des cadres au sein de l'université du management.	• Lettre ouverte au Président du 18 décembre 2024. • La CGT dénonce la multiplication des situations de souffrance, les réorganisations permanentes, système de primes jugé opaque. • Elle demande une rencontre pour débattre des réponses concrètes.	• Des organisations stabilisées. • Un management plus humain. • Une attribution des primes plus transparente. • **Une sécurisation des parcours pour les contractuels** • Des espaces de travail adaptés.
4 **CANCULE PROTÉGER LES AGENTS ET LE SERVICE PUBLIC**	• Mettre en œuvre des mesures exceptionnelles de prévention lors des épisodes de fortes chaleurs. • Protéger la santé et la sécurité des agents.	• Lettre au Président du 25 juin 2026. • La CGT demande notamment la généralisation exceptionnelle du télétravail lorsque les missions le permettent. • Elle propose horaires adaptés, pauses, eau fraîche, attention aux agents vulnérables et report des travaux non urgents.	• Une protection effective des agents exposés. • Des horaires et organisations adaptés. • Des moyens de prévention sur tous les sites. • Des solutions pour les agents en mission extérieure.
5 **CONDITIONS DE TRAVAIL DIGNES POUR TOUS, PARTOUT**	• Garantir des conditions de travail dignes pour tous les agents, quels que soient leurs métiers et leurs lieux d'exercice. • Rénover et adapter les locaux et équipements nécessaires à l'exercice des missions.	• Lettre au Président du 23 juin 2024, concernant les jardiniers au musée Albert Kahn. • La CGT alerte sur des locaux inadaptés, vétustes ou insuffisants. • Elle demande des moyens à la hauteur des besoins pour tous les services.	• Des locaux et équipements adaptés pour tous. • Une organisation du travail plus fonctionnelle. • Une véritable égalité d'accès aux équipements et services. • Des conditions acceptables avec la qualité de service public.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

NOS COMBATS POUR 2026 - 2030

DES AGENTS RECONNUS, DES DROITS GARANTIS, UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ !

NOS REVENDICATIONS POUR DEMAIN !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES cgt #JEVOTECGT Du 3 au 10 décembre 2026 FONCTION PUBLIQUE

1 CONTRACTUELS

Des parcours sécurisés et une véritable reconnaissance !

Titularisation des contractuels de catégorie C et CDisation des catégories A et B à l'issue des 6 années d'ancienneté

En réponse à la CGT la DRH a affirmé au CST du 30 avril 2025 qu'aucune doctrine n'empêche le passage en CDI des agents et que l'arbitrage relatif au renouvellement ne repose que sur leur manière de servir et les besoins du service.
Si des contractuels ont pu être renouvelés en CDI la bataille reste à mener pour que cela devienne un droit effectif pour tous.

2 INDEMNITÉS POUR LE TRAVAIL DOMINICAL

Une juste reconnaissance des contraintes !

Application immédiate des nouveaux montants pour les agents de la filière culturelle (1075,05€ pour les 10 premiers dimanches, 54,93€ par dimanche au delà du 11ème).

Régularisation des sommes rétroactive des sommes dues depuis le 1er janvier 2024

Un calendrier précis de mise en oeuvre

3 CARRIÈRES

Des perspectives pour tous !

Révision des lignes directrices de gestion 2026/2031 reconduites contre l'avis de la CGT.

Fin des quotas restrictifs et création d'une commission dédiée aux avancements de grade

Dégel du point d'indice et revalorisation du point d'indice de 10%

4 CONDITIONS DE TRAVAIL

Des conditions de travail dignes pour tous les agents !

Renforcement de la médecine préventive et du SPOS

10% du temps de travail dédié à la santé et à la formation

Plus de logements pour les agents

5 PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Une couverture santé et prévoyance de qualité pour tous !

La CGT revendique une prise en charge à 100% de la protection sociale complémentaire par l'employeur et donc sans reste à charge pénalisant pour le pouvoir d'achat des agents.